



Réf N°: 144 /RH/DAF/2025

20 MAI 2025

AVIS

RESULTAT FINAL D'AVANCEMENT DE GRADE AU CHOIX POUR L'ACCES AU GRADE D'ADMINISTRATEUR 1^{er} GRADE

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE (ANAM);

- Vu la loi n° 65-00 portant code de la couverture médicale de base, promulguée par le Dahir n° 1-02-296 du 25 Rejeb 1423 (3 Octobre 2002) telle qu'elle a été modifiée et complétée ;
- Vu le décret n° 2-03-402 du 20 Rejeb 1424 (17 Septembre 2003), pris pour l'application des dispositions de la loi n° 65-00 portant code de la couverture médicale de base en ce qui concerne l'ANAM, tel que modifié et complété ;
- Vu les Décrets n°812.18.2 du 24 Mouharram 1440 (4 octobre 2018) et n°2.23.914 du 11 Rabia1er (27 septembre 2023) portants respectivement nomination et renouvellement de la nomination du Docteur Khalid LAHLOU au poste de Directeur de l'Agence Nationale de l'Assurance Maladie;
- Vu le statut particulier de l'ANAM tel que modifié et complété ;
- Vu la liste des agents éligibles à l'avancement au choix, n° 128/RH/DAF/2025 du 07/05/2025, du grade de « Administrateur 2^{ème} Grade » au grade de « Administrateur 1^{er} Grade », au titre de l'exercice 2024 ;
- Vu le PV de la commission administrative paritaire n° 261/RH/DAF/2025 du 13/05/2025, approuvant l'avancement -au choix- de l'intéressé au grade d'Administrateur 1^{er} Grade.

IL EST DECIDE LA PROMOTION DE

NOM ET PRÉNOM	NOUVEAU GRADE
M. Mohammed KARSI	Administrateur 1er Grade.

Agence Nationale de l'Assurance Maladie
Le Directeur Général
Dr. Khalid LAHLOU